

LA FORMATION CONTINUE AU SERVICE DES
PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ DEPUIS 1980



MÉDIATIONS THÉRAPEUTIQUES

N° 1108

JARDIN DE SOUTIEN THÉRAPEUTIQUE ET
HORTITHÉRAPIE :
ÉLABORATION D'UN PROJET D'AMÉNAGEMENT

www.afar.fr

46 rue Amelot CS 90005 75536 Paris Cedex 11 | Tél. : 01 53 36 80 50 | formation@afar.fr
N° de déclaration d'activité : 11 75 04 139 75 | SIRET : 410 079 339 00017 | NAF : 8559A



N°1108 JARDIN DE SOUTIEN THÉRAPEUTIQUE ET HORTITHÉRAPIE : ÉLABORATION D'UN PROJET D'AMÉNAGEMENT

| | | | |
|-----------------------|-------------------|----------------------|---|
| N° du stage | 1108 1 2024 INTER | Lieu de stage | 46 rue Amelot 75011 PARIS |
| Durée du stage | 4 jours | Dates | du 21/05/2024 au 24/05/2024 ou du 10/09/2024 au 13/09/2024 |
| Prix | 1 450,00 € | | |

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels du champ sanitaire (infirmiers, aides-soignants, psychomotriciens) ou éducatif souhaitant s'initier à l'hortithérapie.

PRÉ-REQUIS

- Chaque stagiaire devra venir avec des photos de l'établissement ainsi qu'un plan d'état des lieux.

INTERVENANTS

- Martine Brulé, architecte-paysagiste, praticienne en hortithérapie.

OBJECTIFS GLOBAUX

- Elaborer un projet de jardin de soutien thérapeutique.
- Se sensibiliser à l'hortithérapie.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Utiliser les bases de l'architecture paysagère afin d'intégrer les caractéristiques d'aménagement en tenant compte de la structure de l'établissement.
- Définir les aménagements répondant aux besoins des patients, aux objectifs de l'établissement, au personnel soignant concerné.
- Définir l'hortithérapie, ses bases théoriques et scientifiques, ses atouts, ses bienfaits pour les patients.

CONTENU

1. Rôles et importance des espaces collectifs.

2. Bénéfices du jardin thérapeutique dans les institutions aujourd'hui.
3. Evaluation et identifications des différents espaces à aménager.
4. Définition et historique de l'hortithérapie : origines, bienfaits, méthodes d'applications.
5. Présentation de techniques d'hortithérapie : ateliers de jardinage, stimulations sensorielles et corporelles, ateliers créatifs, réminiscences identitaires, orientation temporo-spatiale.
6. Proposition d'activités d'hortithérapie adaptées en collaboration avec les professionnels concernés.
7. L'inscription de ces activités au quotidien, dans le cadre du jardin et dans les espaces intérieurs de la structure.
8. L'intégration et la transmission de la notion du vivant dans le cadre d'un programme d'hortithérapie.
9. Ebauche d'un descriptif-estimatif du projet.
10. Analyse individuelle des projets avec l'ensemble des stagiaires.

VALEUR AJOUTÉE

- Mise en pratique d'un atelier d'hortithérapie au travers d'une séance d'Ikebana.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques.
- Etudes en situation réelle : exercice de diagnostic, simulation d'aménagement à partir d'un plan d'état des lieux de l'établissement concerné.
- Travaux pratiques : exercices d'expérimentation autour du "plateau-jardin" et les outils ergonomiques.
- Tour de table : analyse, débat, échanges d'expérience.
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant.

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU ET HORAIRES DE LA FORMATION

AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris
Tél : 01 53 36 80 50
Métro : Chemin Vert (ligne 8), Bastille (ligne 1 et 5)

les horaires sont les suivants :

- **9h-12h15** (dont 15 minutes de pause)
- **13h15-16h30** (dont 15 minutes de pause)

REGLEMENT ET MODE DE PAIEMENT

Les stages sont facturés au terme de l'action de formation. Pour les stages dispensés en plusieurs sessions, les factures sont éditées au terme de chaque session. Le règlement de la formation est exigible à compter du terme de l'action de formation. Une pénalité de 15 % sur le montant total de la facture pourra être exigée par l'Afar si le règlement n'est pas intervenu dans un délai de 30 jours après l'action de formation

DEJEUNER ET HEBERGEMENT

L'Afar n'est pas responsable du stagiaire pendant sa pause déjeuner. Une liste de restaurants à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

L'Afar n'intervient pas dans la réservation de l'hébergement du stagiaire. Une liste d'hôtels à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

PRÉINSCRIPTION

Vous pouvez vous préinscrire par téléphone, par mail ou sur le site internet de l'Afar.

ATTESTATIONS DE PRÉSENCE ET DE DPC

Les attestations sont envoyées à l'établissement par voie électronique la semaine suivant le stage.

CONDITIONS D'ANNULATION

Annulation par le stagiaire ou l'établissement : toute annulation peut être faite sans frais si elle parvient à l'Afar au moins 30 jours avant le début de la formation. Pour toute annulation faite moins de 30 jours avant la formation, l'Afar facture un dédit de 50 % des frais de formation, montant non imputable à la contribution financière obligatoire de formation. En cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, ce dernier est payable en totalité.

Annulation par l'Afar : L'Afar se réserve le droit d'annuler en cas de force majeure ou en raison d'un nombre insuffisant de participants dans un délai de 30 jours avant l'action programmée.

INSCRIPTION

Un accord de prise en charge financière doit être envoyé par l'établissement à l'Afar. Un accusé de réception est adressé dès réception de l'inscription. Une convocation à remettre au stagiaire et une convention de formation à retourner signée revêtue du cachet de l'établissement sont envoyés à l'établissement au plus tard un mois avant le stage. La convention propose des interventions dont la durée est exprimée en "journée" ou en "demi-journée". Les prix sont exprimés en euros (organisme non assujetti à la TVA). Le prix (non assujetti à la TVA) d'une formation INTER (dans les locaux de l'Afar) est celui visé sur le site internet ; il comprend : l'intervention du/des formateur(s), le matériel pédagogique, les supports pédagogiques remis aux stagiaires.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris
Tél : 01 53 36 80 50
Fax : 01 48 05 31 51
Email : formation@afar.fr

Site internet : www.afar.fr

N°1108 JARDIN DE SOUTIEN THÉRAPEUTIQUE ET HORTITHÉRAPIE : ÉLABORATION D'UN PROJET D'AMÉNAGEMENT

| | | | |
|----------------|-------------------|---------------|---|
| N° du stage | 1108 1 2024 INTER | Lieu de stage | 46 rue Amelot 75011 PARIS |
| Durée du stage | 4 jours | Dates | MERCI DE COCHER LA DATE DE STAGE DEMANDÉE |
| Prix | 1 450,00 € | | <input type="checkbox"/> du 21/05/2024 au 24/05/2024 ou <input type="checkbox"/> du 10/09/2024 au 13/09/2024 |

BULLETIN D'INSCRIPTION

 STAGE DPC STAGE FORMATION CONTINUE

ÉTABLISSEMENT

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :

RUE :

CODE POSTAL : VILLE :

NOM DU RESPONSABLE DE FORMATION :

TÉL LIGNE DIRECTE : FAX :

EMAIL :

ADRESSE D'ENVOI DE LA CONVENTION ET DE LA FACTURE (SI DIFFÉRENTE)

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :

RUE :

CODE POSTAL : VILLE :

STAGIAIRE

 M. Mme Mlle NOM : PRÉNOM :

FONCTION :

EMAIL :

SERVICE : TÉL :

LIEU DE TRAVAIL :

RUE :

CODE POSTAL : VILLE :

FAIT À :

LE : / /

SIGNATURE DU RESPONSABLE DE FORMATION

www.afar.fr